



COUR D'APPEL DE BASSE TERRE

TJ du ressort : - Pointe à Pitre
- Basse Terre (dont 1 TPR à Saint-Martin)

Département : Guadeloupe + Collectivités d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

population : 403.355

Effectifs de magistrats

	Théorique (CLE 2020)	Effectif (base M au 04/03/21)
Juges et VP placés	3	4
Substituts et VPR placés	1	2

NB : les magistrats placés, au siège comme au parquet, sont susceptibles d'être délégués à Saint-Martin, pour des périodes plus ou moins longues.

Distances kilométriques / route et / avion au départ de Basse-Terre

Basse Terre /Pointe à Pitre	60 kms	65 min
Pointe à Pitre / Paris	6.750 kms	8 à 9h de vol Via Air France, Corsair ou Air Caraïbes
Pointe à Pitre / Fort de France	190 kms	45 min de vol Via Corsairfly, Air Caraïbes ou Air Antilles
Pointe-à-Pitre / Saint-Martin	260 kms	50 min de vol Via Air Caraïbes ou Air Antilles



Tribunal judiciaire de BASSE TERRE
juridiction groupe 4

Ressort de Cour d'appel : BASSE TERRE

TJ non départemental GUADELOUPE (autre TJ : POINTE A PITRE) – population 103.077
Tribunal de proximité à Saint-Martin (souvent désigné « SXM »)

Établissement pénitentiaire : MA de BASSE TERRE

Effectif de magistrats :

Fonction	Théorique (CLE 2020)	Effectif (base M au 04/03/2021)
Président	1	1
Vice président/juge	7	6 (dont 1 à Saint-Martin)
JLD	1	1
Juge d'instruction	1	1
VP/Juge des enfants	2	2 (1 à Saint-Martin)
Juge de l'application des peines	1	1
JCP	3	3 (dont 1 à Saint-Martin)
TOTAL SIÈGE	16	15
Procureur	1	1
Vice procureur/substitut	4	3 (dont 1 à Saint-Martin)
TOTAL PARQUET	5	4
Total magistrats	21	19

TPR	BASSE TERRE	SAINT MARTIN
Effectif CLE 2020 (VP + J)	2	1
Effectif Base M	2	1
Distance avec le TJ	500m	272 kms (avion jusqu'à PAP + voiture jusqu'à BT)

Distances kilométriques / route et / avion au départ de Basse-Terre

Basse Terre /Pointe à Pitre	60 km 55 min	
Pointe à Pitre / Paris		8 à 9h de vol Via Corsair/Air Caraïbes/Air France
Pointe à Pitre / Fort de France		45 min de vol (Air caraïbes / Air Antilles)
Pointe-à-Pitre / Saint-Martin		50 minutes de vol (Air caraïbes / Air Antilles)

NB : les conditions de logement sur l'île de Saint-Martin sont toujours onéreuses, notamment en raison de la pénurie de logements en bon état et de la proportion de logements touristiques

Tribunal judiciaire de POINTE A PITRE
juridiction groupe 3

ressort de Cour d'appel : BASSE TERRE

TJ non départemental GUADELOUPE - Autre TJ : BASSE TERRE
population 300.278

Établissement pénitentiaire : CP de Baie Mahault

Effectif de magistrats :

fonction	Théorique (CLE 2020)	Effectif (base M au 04/03/2021)
Président	1	1
1er VP/VP/juge	11	10
JLD	2	2
Juge d'instruction	4	4
Juge des enfants	2	2
Juge de l'application des peines	3	3
JCP	4	4
TOTAL SIÈGE	27	26
Procureur	1	1
PRA/VPR/sub	8	8
TOTAL PARQUET	9	9
Total magistrats	36	35

TPR	POINTE A PITRE
Effectif CLE 2020 (VP + J)	4
Effectif Base M	4
Distance avec le TJ	500m

Distances kilométriques / route et / avion

Basse Terre /Pointe à Pitre	60 km	65 min
Pointe à Pitre / Paris	8 à 9h de vol Via Corsair, Air Caraïbes ou Air France	
Pointe à Pitre / Fort de France	45 min de vol Via idem	